

les autorités municipales. L'Union des municipalités du Manitoba a approuvé la résolution, comme elle en avait adopté d'autres semblables qu'elle a envoyées au gouvernement du Dominion. Elle a été aussi endossée par les législatures provinciales de trois provinces. Dans la plupart des cas, les hommes qui se sont établis sur des terres, sous le régime de l'établissement des soldats, ont tout fait pour réussir. Ils ont continué tous les ans dans l'espoir que la situation s'améliorerait, mais malheureusement, elle s'est empirée. Je suis au courant de la situation dans la région dont je parle, car j'ai l'honneur d'être directeur de la société de la Croix-Rouge qui a apporté tant de secours dans ces régions et, dans bien des cas, les gens sont dans une situation pitoyable. Certains hommes ont abandonné leur foyer, d'autres y sont demeurés, espérant que la situation s'améliorerait. C'est pour eux que je plaide, bien que je ne pense pas que la Chambre ait maintenant besoin de beaucoup plus de plaidoyers. Je crois que nous sommes tous d'avis que la résolution devrait être adoptée.

A ce sujet je puis ajouter comment, pas plus tard que la semaine passée, j'ai reçu une pétition signée par des soldats-colons et aussi par certains des meilleurs cultivateurs de la région disant que l'évaluation des terres devait être révisée. Je voudrais voir certains articles de cette pétition figurer au Hansard :

Que certains soldats ont acheté des terres de la commission d'établissement des soldats à une époque où la valeur desdites terres était exagérée et hors de toute proportion avec leur valeur actuelle.

Que ledit projet a été mis en pratique dans le but d'aider les anciens soldats.

Qu'après avoir essayé de cultiver ces terres pendant cinq années lesdits soldats-colons se sont découragés et ne voient pas comment ils pourront venir à bout de porter le lourd fardeau dont ils ont été chargés quand ils ont acheté ces terres.

Qu'il semble qu'un grand nombre de ceux qui sont demeurés sur les terres sont de plus en plus financièrement embarrassés et que la seule raison qui fait qu'ils ne quittent pas leur terre, c'est que toutes leurs économies sont placées dans la terre, le bétail et l'ouillage.

Voici un paragraphe sur lequel j'attire spécialement l'attention du Gouvernement :

Que certains surintendants de ladite commission d'établissement sur les terres ont souvent répété à de nombreux colons que le Gouvernement ne serait que trop heureux de les voir quitter leurs terres, à cause du retard dans leurs échéances et à cause du fait qu'on pourrait facilement revendre ces terres à un prix considérablement réduit aux nouveaux colons d'Angleterre.

Qu'on commettrait une injustice grave si l'on obligeait les soldats à évacuer les terres après y avoir mis leurs économies et des années de travail.

Qu'il semble que lesdits colons demeurant encore sur leurs terres les ont cultivées comme de bons cultivateurs et il semble aussi que la seule solution se trouve dans une nouvelle évaluation des terres, cela dans le but d'atteindre le but visé par ledit projet.

[M. Murphy.]

L'hon. M. STEWART: Je n'ai pas bien saisi ce que disait l'honorable député. Dit-il que les inspecteurs forçaient les gens à abandonner leurs terres?

M. MURPHY: Je ne fais que donner lecture des clauses d'une pétition que j'ai reçue et que, si je ne me trompe, le ministre a maintenant entre les mains.

L'hon. M. STEWART: Quels sont les signataires de cette pétition?

M. MURPHY: Elle porte la signature de certains colons de ce district et on me l'a adressée pour la transmettre au Gouvernement.

L'hon. M. STEWART: Où ces gens habitent-ils?

M. MURPHY: J'ai reçu la pétition de Gladstone, qui se trouve dans la circonscription de Neepawa (Manitoba). Je crois que le ministre trouvera cette pétition à son bureau, car je l'ai fait parvenir au premier ministre, et j'ai reçu de lui une lettre dans laquelle il me dit l'avoir transmise au ministre de l'Intérieur. Cet après-midi, l'honorable député de Selkirk (M. Hannesson), si je l'ai bien compris, s'est déclaré d'avis que l'on devrait tenir compte des gens qui ont abandonné leurs terres, et je crois aussi que l'honorable représentant de Rosetown (M. Evans) s'est exprimé dans ce sens. Tout en reconnaissant les difficultés que comporte l'application d'un régime de cette nature, j'aimerais aussi à ajouter mes raisons à l'appui de cette manière de voir. Je suis porté à croire que le Gouvernement pourrait tout aussi bien atteindre au but visé en vendant ces terres aux anciens soldats qui les ont abandonnées au même prix qu'on en demanderait aux immigrants d'après le projet de colonisation. Je ne vois pas pourquoi il n'en pourrait être ainsi. Si aujourd'hui un bon nombre de ces gens ne sont plus sur la terre après y avoir peiné, eux et leurs familles pendant quatre ou cinq ans, c'est simplement parce qu'ils ont été forcés d'y renoncer par la misère. Cela s'applique spécialement au district dont je parle. Cet état de choses, je le sais, n'existe qu'à certains endroits, et n'est pas général par tout l'Ouest. Il n'est pas attribuable au Gouvernement ni au soldat-colon. Ce n'est ni plus ni moins que la conséquence de l'établissement de ces gens sur des terres qu'il fallait drainer. Au cours des deux ou trois dernières années les rigoles qui servent à l'égouttement de ces terres se sont comblées et au printemps les terres se sont trouvées submergées, ce qui empêcha les colons de les ensemercer. J'invite donc le Gouvernement à avoir cer-